

DOCTRINE P. 12

ENTREPRISE

De la pertinence
du recours à l'acte
notarié en droit
des sociétéspar *Axelle Meiller***ACTUALITÉS** P. 5

ENTREPRISE

Société civile : précisions
relatives aux décisions
collectives excédant
les pouvoirs de gestion

IMMOBILIER

Covid-19 : mesures temporaires
relatives au fonctionnement
des copropriétés

PERSONNES / FAMILLE

Succession vacante : mainlevée
des inscriptions hypothécaires
postérieures au décès

DROIT FISCAL

La reconnaissance
par un TGI d'une créance
contre la succession ne suffit pas
à justifier sa déduction fiscale**DOCTRINE** P. 17

PERSONNES / FAMILLE

Du renouveau dans le recouvrement
des créances patrimoniales ?par *Elisa Muller***CHRONIQUES** P. 24

IMMOBILIER

Vente immobilière

par *Hervé Lécuyer, Jean-Baptiste
Seube et Dominique Savouré*

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.

Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2022 : 632 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 26,55 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Belgique (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 113 g éq. CO₂
CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF205w4 ■ Société civile : précisions relatives aux décisions collectives excédant les pouvoirs de gestion

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF205v9 ■ Covid-19 : mesures temporaires relatives au fonctionnement des copropriétés

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF205w0 ■ Succession vacante : mainlevée des inscriptions hypothécaires postérieures au décès

FISCAL

DEF205w1 ■ La reconnaissance par un TGI d'une créance contre la succession ne suffit pas à justifier sa déduction fiscale

RURAL

DEF205w2 ■ L'affectation de la production à la méthanisation plutôt qu'à l'alimentation ne justifie pas la résiliation du bail

DOCTRINE P. 12

DEF205i1 ■ De la pertinence du recours à l'acte notarié en droit des sociétés
par **Axelle Meiller**

DEF205j3 ■ Du renouveau dans le recouvrement des créances patrimoniales ?
par **Elisa Muller**

CHRONIQUES P. 24

DEF205s7 ■ Vente immobilière
par **Hervé Lécuyer, Jean-Baptiste Seube, Dominique Savouré, Cyril Grimaldi, Matthieu Bouirat, Mailys Luchel, Pierre Vignalou** et **Victoria Garnier-Vigier**

VIE PRO P. 29

OFFRES ET DEMANDES P. 33

INDICES P. 36

Un encart publicitaire « Réflexe Droit de la Famille 2022 » est joint au présent numéro